

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville en 2014

Séance du 26 mars 2015

Convocation du 20 mars 2015

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille quinze, le vingt-six mars à 19 h 38 les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt mars se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mmes Chantal Brault, Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, MM. Philippe Tastes, Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Bruno Philippe, Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, M. Othmane Khaoua, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mmes Catherine Arnould, Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Hervé Douceron, Mme Claude Debon

Etaient représentés :

M. Jean-Philippe Allardi par Mme Chantal Brault,
Mme Monique Pourcelot par M. Francis Brunelle,
Mme Claire Vigneron par Mme Pauline Schmidt,
M. Thierry Legros par Mme Isabelle Drancy,
Mme Catherine Lequeux par M. Timothé Lefebvre,
M. Thibault Hennion par M. Philippe Laurent,
M. Benjamin Lanier par M. Hachem Alaoui-Benhachem

Etait excusé :

M. Christian Lancrenon

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 26 mars 2015

OBJET : Bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville en 2014

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2241-1 alinéa 3,

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L. 300-1,

Vu le bilan des acquisitions et cessions,

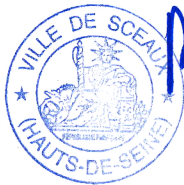
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DONNE ACTE du bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville au cours de l'année 2014, joint à la présente délibération.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe Laurent